



St-Didier, le 18 septembre 2018

Chers parents,

Le collège a l'habitude de proposer aux élèves de 3^{ème} un séjour dans une abbaye au début de l'année scolaire. Nous sommes convaincus de l'importance de cette expérience qui permet de découvrir un choix de vie particulier, mais aussi de vivre un moment fort dans l'ordre de l'amitié et de la charité fraternelle.

Cette année nous serons accueillis par les moines trappistes de l'abbaye Notre Dame de Tamié en Savoie. Nous partirons le vendredi 30 novembre à 8h30 du collège et nous reviendrons le samedi 1er décembre à 17h30. Durant ces deux jours, nous avons prévu des temps d'enseignements, d'ateliers, de rencontres et de prière avec les religieux, un film et bien sûr des moments de détente et de marche.

En tenant compte de la participation du collège, le coût de ce séjour est de 100 euros par personne, que vous pourrez régler si vous le souhaitez en deux chèques de 50 euros retirés à un mois d'intervalle.

Pour nous permettre d'organiser au mieux ce déplacement, nous vous remercions de nous faire part de la participation ou non de votre enfant en nous retournant le coupon-réponse et l'autorisation parentale ci-jointes, ainsi que votre règlement au plus tard le 1er octobre à Mme Mangin ou à Mme Bouchez (éducatrice 5^{ème} / 3^{ème}).

Nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

- il s'agit d'une demande volontaire et porteuse de sens pour les jeunes comme pour les accompagnateurs qui font donc le choix de donner un jour de leur week-end.
- compte tenu des coûts engendrés et des contraintes d'organisation, ce séjour ne pourra avoir lieu que s'il y a au minimum 20 élèves inscrits.

Voyage : Trajets effectués en bus.

- Départ vendredi 30 novembre à 8h30 précises du collège
- Arrivée samedi 1er décembre à 17h30 au collège.

Encadrement : Mme Mangin et l'équipe d'animation pastorale du niveau 3^{ème}.

Matériel - il est demandé à chaque participant d'apporter :

- un duvet ou un sac de couchage, des chaussons
- des vêtements chauds et imperméables, des chaussures de marche, les effets personnels (objets de toilette...)
- une trousse avec stylos, ciseaux, colle, crayons de couleur
- éventuellement un peu d'argent car il y a une grande et belle boutique où sont vendus les produits monastiques (notamment le célèbre reblochon de Tamié fabriqué par les moines)
- nous demandons aux élèves de ne pas apporter leur téléphone portable ni aucun support de musique, le silence et l'intériorité seront nécessaires pour cette expérience spirituelle

Important : nous signaler si votre enfant suit un traitement médical ou s'il a des allergies alimentaires.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Mr. L. QUENTIN

Mme MANGIN

Mr B. BAJARD

A rendre dans tous les cas à Mme Mangin, ou Mme Bouchez, au plus tard le 1er octobre 2018

Mme - Mr :

Parents / tuteurs de l'enfant : Classe :

- Inscrivent leur enfant pour les 2 journées à l'abbaye les 30 novembre et 1^{er} décembre 2018. ⁽¹⁾
Joindre le règlement de 100 euros (possibilité de 2 chèques de 50 euros) à l'ordre de Collège Fromente.
- Ne l'inscrivent pas. ⁽¹⁾

Fait à le.....
Signatures

⁽¹⁾ cocher selon votre choix.....